

## COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE LUBILHAC

Séance du 7 octobre 2022

En date du sept octobre deux mille vingt-deux, à neuf heures trente, s'est réunie en mairie de LUBILHAC, la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de LUBILHAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BOST, commissaire enquêteur, Président désigné par le Tribunal judiciaire du PUY EN VELAY, conformément à l'article L 121-3 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM).

**Dûment convoqués par Monsieur le Président, étaient présents, avec voix délibératives, les membres désignés suivants :**

- Monsieur Daniel CORNET, Maire de LUBILHAC,
- Monsieur Mikaël VACHER, Conseiller départemental du canton du Pays de Lafayette, représentant la Présidente du Conseil départemental de la HAUTE-LOIRE,
- Monsieur Hervé PELLEGRIS, adjoint au Maire de LUBILHAC,
- Madame Yvette RODIER et Messieurs Vincent PENIDE et Georges DELORME, propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le Conseil Municipal de LUBILHAC,
- Messieurs Xavier RIGAUD, Christophe DELORME et Denis COMBE, exploitants agricoles désignés par la Chambre d'agriculture,
- Messieurs Roland BONY et Robert BRUGEROLLE, propriétaires forestiers désignés par le Conseil Municipal de LUBILHAC,
- Messieurs Jacques BRUGEROLLES et Didier PLANCHE, propriétaires forestiers désignés par la Chambre d'agriculture sur proposition du Centre régional de la propriété forestière (CRPF),
- Monsieur Éric GRANET, personne qualifiée en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages, désignée par le Président du Conseil Départemental de la HAUTE-LOIRE,

**Dûment convoqués par Monsieur le Président, étaient présents, sans voix délibérative, les membres suppléants désignés suivants :**

- Monsieur Sébastien ANDRE, conseiller municipal de LUBILHAC,
- Madame Christiane PLANCHE, propriétaire de biens fonciers non bâtis élue par le Conseil Municipal de LUBILHAC,
- Messieurs Jean-Pierre ISABEL et Vincent STOQUE, exploitants agricoles désignés par la Chambre d'agriculture,
- Monsieur Christian ROCHEZ, propriétaire forestier désigné par la Chambre d'agriculture sur proposition du Centre régional de la propriété forestière (CRPF),
- Monsieur Cédric GAUTHIER, personne qualifiée en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages, désignée par le Président du Conseil Départemental, de la HAUTE-LOIRE.

**Dûment convoqués par Monsieur le Président, étaient excusés les membres suivants :**

- Madame Annie RICOUX, Conseillère départementale du canton du Pays de Lafayette, représentant la Présidente du Conseil départemental de la HAUTE-LOIRE,
- Monsieur Roger PORTAL, Président suppléant de la CCAF,
- Madame Georgette MEGE, propriétaire forestier désignée par le Conseil Municipal de LUBILHAC,
- Monsieur Yannick MONLOUIS, Directeur délégué Développement Durable et Sports (3DS) et Mesdames Juliette NICAUD et Alexandra MIGNON-HORVATH, fonctionnaires désignés par la Présidente du Conseil Départemental de la HAUTE-LOIRE,

La feuille d'émargement est annexée au présent procès-verbal.

**Ont participé à titre consultatif, sans prendre part aux délibérations :**

- Messieurs Georges LABROUE et Pascal SAINT-AFFRE du Cabinet de géomètre-expert SELARL Georges LABROUE,
- Madame Laurence GELAT et Monsieur Amaury CHAPUT du Bureau d'études CESAME,
- Madame Laurence GORY, des services de la Chambre d'agriculture,

- Mme Véronique VILLEROT, Animatrice Sage Alagnon au Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et ses affluents (SIGAL).

Le secrétariat est assuré par Monsieur Sébastien CUBIZOLLES, responsable des aménagements fonciers à la Direction déléguée Développement Durable et Sports (3DS) du Conseil départemental de la HAUTE-LOIRE.

**Monsieur Jean-Philippe BOST, Président, ayant constaté que la commission réunissait les conditions réglementaires définies à l'article R121-4 du CRPM pour pouvoir délibérer valablement, déclare la séance ouverte.**

**Il est donc procédé à l'examen de l'ordre du jour qui est le suivant concernant le projet d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) :**

- inclusion et classement des parcelles E4 et C 39,
- présentation d'hypothèses suite au recalcul du projet avec les relevés topographiques réalisés pour validation du projet avant étude d'impact,
- validation des cessions sous seing privé,
- prochaines étapes,
- questions diverses.

#### **Inclusion et classement des parcelles E4 et C 39**

La parole est donnée au secrétaire et aux représentants du cabinet LABROUE qui présentent la situation des parcelles E4 et C 39.

La parcelle E n°4, (*propriété de Mme LUBIERRE Isabelle*), constitue, sur le secteur du Fraysse, la seule parcelle de la commune de LUBILHAC non comprise dans le périmètre de l'aménagement foncier, en limite de la commune de SAINT-JUST-PRES-BRIOUDE.

La parcelle C n°39, (*propriété de M. ARMYNOT DU CHATELET Antoine*), secteur de Malpeyre, permet le désenclavement de la vallée.

**Après en avoir délibéré, le Président demande à passer au vote à main levée accepté par tous. La Commission décide à l'unanimité de proposer l'inclusion des parcelles C 39 avec classement en B3 et E 4 avec classement en P 5.**

#### **Présentation d'hypothèses suite au recalcul du projet avec les relevés topographiques réalisés pour validation du projet avant étude d'impact**

Les représentants du cabinet LARBOUE présentent les hypothèses proposées suite au recalcul du projet après relevés topographiques.

**Après en avoir délibéré, le Président demande à passer au vote à main levée accepté par tous. La Commission décide à l'unanimité de valider le projet avant étude d'impact.**

#### **Validation des cessions sous seing privé.**

Les projets de cessions de parcelles sous seing privé sont présentés :

- cession de la parcelle A 667 par Mme Odette SOUDAN à la commune de LUBILHAC (*M. le Maire nous a informé depuis du décès de Mme Odette SOUDAN et de la difficulté à obtenir la signature de tous les héritiers*),
- cession de la parcelle A 744 par Mme Joëlle MORIN à Mme et M. Laura et Mathieu PLANCE,
- cession de la parcelle B 623 par Mme Hélène ALLAGNON née PELLEGRIS, Mme GAY Annie née ALLAGNON et Mme Françoise ALLAGNON à Mme Catherine ROUSSOU,

- cession des parcelles B 359 et B 364 par Mme Denise CROUZILLAT née GRANET à M. Jean-Paul RIGAUD,
- cession des parcelles G 429 et G 430 par Mme Denise CROUZILLAT née GRANET à Mme et M. Alain GENTON,
- cession des parcelles G 425 et G 426 par M. Roland CORNET à Mme Martine VITOUX née CORNET

**Après en avoir délibéré, le Président demande à passer au vote à main levée accepté par tous. La Commission décide à l'unanimité de valider les projets de ventes sous seing privé.**

### **Prochaines étapes**

Les prochaines étapes sont précisées :

- délibération de la Commission permanente du Conseil Départemental pour l'inclusion des parcelles C 39 et E 4,
- finalisation de l'étude d'impact et transmission à l'Autorité environnementale (Ae) pour avis,
- implantation du projet sur le terrain,
- réunion de la CCAF pour information de l'avis de l'Ae et proposition de mise à l'enquête publique du projet.

### **Questions diverses**

Il est évoqué les bornes implantées lors des relevés topographiques. Le cabinet LABROUE précise que celles-ci correspondent :

- aux délimitations des limites actuelles de propriété censées être conservées dans l'AFAF,
- aux délimitations des masses soumises à l'AFAF,
- aux délimitations de l'emprise de la voirie.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance vers douze heures quinze.

**Le Président,**






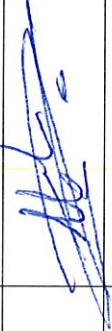


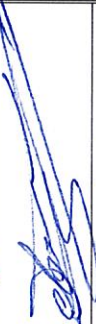

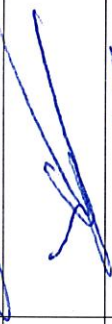




**Jean-Philippe BOST**

**Le Secrétaire,**

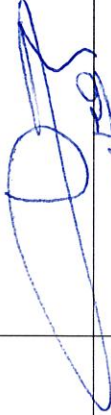








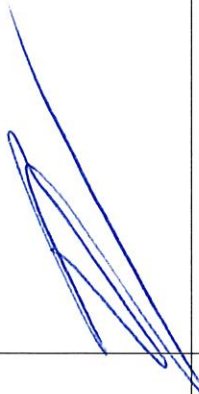


**Sébastien CUBIZOLLES**

**FEUILLE D'EMARGEMENT  
C.C.A.F. DE LUBILHAC  
Séance du 7 octobre 2022**

	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	Prénom - Nom	Signature	Nom-Prénom	Signature
<b>Président CCAF</b>	Jean-Philippe BOST		Roger PORTAL	<i>Exusé.</i>
<b>Maire</b>	Daniel CORNET			
<b>Conseiller municipal</b>	Hervé PELLEGRIS		Sébastien ANDRE 1 <sup>er</sup> suppléant	
			Pascal GUITARD 2 <sup>nd</sup> suppléant	
<b>Propriétaires biens fonciers non bâtis élus par le conseil municipal</b>	Vincent PENIDE		Christiane PLANCHE 1 <sup>ère</sup> suppléante	
	Georges DELORME		Jacques GENTON 2 <sup>nd</sup> suppléant	
	Yvette RODIER			
<b>Exploitants désignés par Chambre d'Agriculture</b>	Xavier RIGAUD		Jean-Pierre ISABEL 1 <sup>er</sup> suppléant	
	Christophe DELORME		Vincent STOQUE 2 <sup>nd</sup> suppléant	
	Denis COMBES			



	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	Prénom - Nom	Signature	Nom-Prénom	Signature
Propriétaires forestiers désignés par le Conseil municipal	Roland BONY		Dominique GRANET 1 <sup>er</sup> suppléant	
	Robert BRUGEROLLE		Georgette MEGE 2 <sup>nd</sup> e suppléante	Excusée
Propriétaires forestiers désignés par la Chambre d'agriculture sur proposition du Centre régional de la propriété forestière	Jacques BRUGEROLLES		Jérôme JOUSSOUY 1 <sup>er</sup> suppléant	
	Didier PLANCHE		Christian ROCHEZ 2 <sup>nd</sup> suppléant	
Personnes qualifiées en matière de faune, flore et protection nature et paysages	Eric GRANET		Cédric GAUTHIER suppléant d'Eric GRANET	
	Jean-Luc RIGAUD		Denis BARRET suppléant de Jean-Luc RIGAUD	
	Guillaume PONSONNAILLE Directeur du SIGAL		Animateur/trice du Site N2000 « vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon »	

	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	Prénom - Nom	Signature	Nom-Prénom	Signature
<b>Représentants de la Présidente du Conseil Départemental</b>	Mikaël VACHER, Conseiller départemental du canton du Pays de Lafayette, délégué à l'agriculture		Annie RICOUX, Vice-Présidente, Conseillère départementale du canton du Pays de Lafayette	
<b>Fonctionnaires désignés par le Président du Conseil départemental</b>	Yannick MONLOUIS, Directeur délégué Développement Durable et Sports	Excusé	Juliette NICAUD, Cheffe de projet Plan Climat Energie Territorial	Excusée
<b>Déléguée du Directeur départemental des finances publiques</b>	Eloi RONDEAU, Chargé de procédure et dispositifs aménagement foncier		Alexandra MIGNON HORVATH, Chargée de mission agriculture et forêt	Excusée
<b>Représentant de l'INAO</b>	Didier PRAT		Marjorie CHANSEAUME, adjointe	

**QUORUM : 11 membres sur 21 membres avec voix délibérative**

Membres consultatifs

Cabinet Georges LABROUE	Georges LABROUE	
Cabinet Georges LABROUE	Pascal SAINT-AFFRE	
Cabinet CESAME	Laurence GELAT Animary CHART	 
DDT	Pascal AVONT	
Chambre d'agriculture	Laurence GORY	

SIGAL  
Animatrice Sage  
Alagnon

Villaret Véronique

